

ÉCLAIRAGE ■ Pour la Criirad, le problème du radon dans les logements n'est pas suffisamment pris en compte

« L'habitat devrait être une priorité »

Malgré des avancées ces dernières années en matière de réglementation, notamment au niveau des établissements recevant du public, l'habitat reste le « parent pauvre » de la problématique du radon en France. C'est ce que déplore la Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité. Les explications de Julien Syren, ingénieur géologue et responsable du service radon à la Criirad.

Propos recueillis
par Aurélie Marchadier

■ **Pourquoi est-ce dans les logements que la population est la plus exposée au radon ?** Les Français passent en moyenne deux tiers de leur temps chez eux ; un quart y passent même plus de 80 %. C'est chez soi qu'on est le plus exposé. Pourtant, plus de la moitié des Français n'ont jamais entendu parler du radon, encore aujourd'hui. La prise en considération de ce gaz dans l'habitat devrait être la priorité, ce qui n'est pas le cas.

■ **Vous regrettez un manque de réglementation autour de cette question. Qu'existe-t-il aujourd'hui en la matière ?** Jusqu'en 2018, il n'y avait absolument rien au niveau de l'habitat. Depuis, on voit un maigre début d'évolution. Un décret est sorti, en application d'une directive européenne. Il s'est notamment accompagné de l'établissement d'une carte à l'échelle communale qui reflète le potentiel de production par le sol (*lire en page 4*).

Depuis, quand vous achetez ou louez un bien dans une commune classée niveau 3, la localisation en zone radon doit être indiquée. Mais parallèlement, il n'y a aucune obligation de faire des mesures ou des travaux... Si un locataire relève un taux anormal chez lui, il ne peut contraindre le propriétaire. Ce sont de réelles incohérences.

Observer la carte... et sa maison

■ **Cette cartographie est un outil, mais il ne doit pas être le seul pour appréhender ce phénomène. La configuration des maisons peut également jouer un rôle important dans l'accumulation de ce gaz...** Du radon, il peut y en avoir partout, ce n'est pas tout blanc ou tout noir. Cette carte va refléter une tendance : dans les secteurs de niveau 3, on aura plutôt davantage de radon sortant du sol qu'en zone 1. Mais la partie géologie qui est prise en compte par cette carte ne reflète qu'un des deux facteurs principaux à l'origi-



BÂTIMENT. Les locaux semi-enterrés ont une configuration propice à l'accumulation de radon. CRIIRAD

ne de l'accumulation de ce gaz radioactif dans un bâtiment. Le second est lié à la configuration même de l'édifice. Plus on est en contact avec le terrain et plus on est confiné, et davantage le radon peut s'accumuler. Un appartement en étage aura par exemple beaucoup moins de radon qu'une maison semi-enterrée au même endroit.

■ **Cet aspect n'est, selon vous, pas suffisamment pris en considération par les autorités ?** C'est en effet là où il faut faire attention : vous pouvez très bien être en zone 1 et avoir des ni-

veaux élevés parce que vous résidez dans une maison semi-enterrée ou mal ventilée. La première chose, la plus importante même, c'est donc de s'interroger sur cette configuration des bâtiments. C'est un message difficile à faire passer, notamment auprès des autorités qui restent cantonnées à une logique

géographique, alors qu'il serait simple de pointer certaines typologies de locaux à risque, avec des contrôles à la clef. Il faudrait, en fait, coupler les deux volets.

■ **Que faire si on relève une présence anormale de radon chez soi ?** Il est possible de mesurer les taux à son domicile. La Criirad propose

d'ailleurs des bilans pour les particuliers. Le problème qu'on relève, c'est qu'en France, on sait faire les mesures, mais on ne sait pas forcément réaliser les travaux qui en découlent. Il n'existe aucun système de formation avec certification pour les professionnels intervenant dans ce domaine. Un propriétaire qui détecte un souci est livré à lui-même, alors que les techniques sont relativement simples. Il y en a deux principales : empêcher le radon d'entrer dans le bâtiment (en drainant l'air du sous-sol) et ventiler (pour diluer le gaz en renouvelant l'air). Les gens se disent d'ailleurs parfois qu'il y a moins de radon dans les maisons modernes qu'anciennes, mais c'est souvent l'inverse...

■ **Parce que les vieux bâtiments sont moins bien isolés, moins hermétiques ?** En effet. Des études montrent que, globalement, la rénovation énergétique et thermique favorise l'accumulation de radon. Si on isole trop un bâtiment existant sans accompagner cela d'une ventilation adaptée, on peut entraîner une augmentation des niveaux. Les économies d'énergie indispensables ne doivent pas se faire au détriment de la qualité de l'air. ■



« Les gens se disent parfois qu'il y a moins de radon dans les maisons modernes que dans les anciennes, mais c'est souvent l'inverse. »

JULIEN SYREN Responsable radon à la Criirad

INITIATIVE ■ Une large campagne d'information et de dépistages avait été menée auprès des habitants

Le Pays d'Urfé particulièrement sensibilisé à la problématique

En Roannais, les habitants du Pays d'Urfé sont sans doute davantage sensibilisés qu'ailleurs à l'existence du radon. Ici, une campagne d'information et de dépistages a même été réalisée entre 2018 et 2019.

L'initiative avait alors été portée par l'association des consommateurs et usagers CLCV, en partenariat avec l'Agence régionale de santé, et en collaboration avec l'intercommunalité locale (ainsi que celle des Vals d'Aix et Isable, associée à la démarche).

103 volontaires

Durant plusieurs mois, 103 volontaires habitant l'une des 23 communes du Pays d'Urfé et de Vals d'Aix (très majoritairement issus de la CCPU) ont pu disposer gratuitement, chez eux, de dosimètres enregistrant les concentrations moyennes de radon à leur domicile. 61,2 % des appareils ont montré un taux inférieur au 300 Bq/m³ (le seuil de référence), 30,1 % un taux compris entre 300



MESURE. Une maison du secteur testée par le passé. A.M.

et 1.000 m³. 8,7 % étaient supérieurs à 1.000 Bq/m³.

« Nous sommes ici dans une région granitique, donc potentiellement plus concernée par le radon que d'autres régions », rappelle Arlette Maussan. À la tête du Collectif Bois Noirs, elle suit de près le sujet. Depuis 40 ans, son groupe se mobilise pour que soit menée une gestion la plus prudente possible de l'ancien site uranifère de Saint-Priest-la-Prugne. Dès 2012, le collectif avait fait réaliser,

avec la Criirad, des mesures de radon dans le secteur, à différentes périodes. Parmi les points de vigilance : les « stériles », ces matériaux non valorisables extraits d'anciennes mines d'uranium et qui ont pu être utilisés localement par le passé pour certains aménagements.

« Ce qui ressort des différents relevés, c'est que les données peuvent beaucoup varier d'une maison à l'autre, voire d'une pièce à l'autre. On peut très bien observer des seuils de des-

sous de 200 Bq par m³ comme au-dessus de 5.000 Bq, c'est fluctuant. Il ne faut donc pas forcément se fier aux données relevées chez un voisin », souligne la présidente. Elle-même a fait réaliser des tests à son domicile, les taux relevés ne justifiant pas de travaux.

« C'est une nuisance dont les gens ne vont pas se méfier »

« Comme il est incolore et inodore, ce gaz radioactif est une nuisance dont les gens ne vont pas se méfier. C'est pour cela qu'il est nécessaire de prendre des mesures et de bien ventiler son habitation ». Et de concéder : « Certes, comme tout ce qui est radioactif, il faut des appareils pour le détecter, mais ce n'est pas forcément cher », observe Arlette Maussan, regrettant

que « si certains élus abordent bien cette question, d'autres sont plus frileux à l'idée d'en parler. Pourtant, le sujet est une réalité dans certaines régions. D'ailleurs, on voit qu'aujourd'hui, il ne passe plus à la trappe : même pour les ventes de biens immobiliers, il y a désormais des obligations d'information du zonage radon ».

Localement, la Communauté de communes de Pays d'Urfé avait tout de suite adhéré à la campagne d'information. « Vu le rayonnement naturel ici et l'histoire du territoire avec l'ancienne mine d'uranium, on s'est logiquement associé, retrace le directeur de la collectivité, Emmanuel Avard. La population locale est sensibilisée à ce sujet, même s'il s'agit d'une question un peu taboue car liée au domicile. L'idée n'était pas de montrer du doigt – tout était d'ailleurs anonyme –, mais bien de donner des conseils sur ce sujet qui

relève de la santé publique ».

Outre les relevés, deux réunions ont été organisées. Les habitants ayant observé les taux les plus forts ont pu recevoir la visite d'un professionnel du Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) pour réfléchir à d'éventuels aménagements. ■

INFO PLUS

Quel bilan ? Lors de cette campagne réalisée en Pays d'Urfé et Val d'Aix (ainsi que dans quatre autres intercommunalités du Puy-de-Dôme et d'Ardèche), sur l'ensemble des zones étudiées, les relevés ont souligné des différences significatives de concentration en fonction du type de logement, du nombre des niveaux habités, du type de sous-sol ou encore de la période de construction.